



### **Appel à cotisation 2021**

Cher(e)s adhérent(e)s et futur(e)s adhérent(e)s,

Nous vous espérons en bonne santé ainsi que vos proches à l'issue de cette année 2020 fortement impactée par la pandémie Covid.

- Cette pandémie nous a conduits à réfléchir à nos pratiques dans la prise en charge des femmes en demande d'IVG et aux mesures possibles pour simplifier leur parcours, notamment durant les périodes de confinement. Certaines de ces mesures sont susceptibles de perdurer (IVG 7 à 9 SA hors établissement de santé) et nous espérons par ailleurs de nouvelles améliorations lors du vote de la proposition de loi « Renforcer le droit à l'avortement » (extension du délai d'IVG à 16 SA, suppression de la clause de conscience spécifique à l'IVG, accès à l'IVG instrumentale pour les sages-femmes). La prise en charge des IVG instrumentales par les sages-femmes répond à nos attentes, même si pour l'instant cela ne se fera que dans le cadre d'une expérimentation de 3 ans et avec une limite de terme (décrets d'application en attente). Nous souhaitons qu'à l'issue de cette expérimentation la pratique soit pérennisée pour les sages-femmes et qu'elles puissent les réaliser jusqu'au terme légal.
- Nous avons poursuivi plus que jamais notre travail auprès des instances politiques et institutionnelles afin de faire progresser les législations et recommandations nécessaires à ces améliorations.
- Les effets de la pandémie vont nous obliger à repousser les journées d'étude qui devaient se tenir en octobre 2021 à Grenoble, les conditions sanitaires actuelles ne pouvant garantir des rencontres en présentiel, pourtant un élément important de ces journées. Nous nous efforçons d'organiser cependant un évènement en distanciel avant l'été 2021, de plus courte durée, qui nous permettra de poursuivre notre mission de formation/information des divers acteurs de la prise en charge de l'IVG et de la contraception.

A travers les débats et prises de position qu'a suscité la proposition de loi sur l'accès à l'IVG, nous avons pu mesurer à nouveau les réticences, tant parmi les acteurs politiques que chez certains de nos consoeurs, confrères ou collègues à permettre aux femmes d'exercer leur droit à disposer de leur corps, nous rappelant une fois de plus que rien n'est acquis dans ce domaine et que la nécessité de maintenir notre vigilance et nos efforts reste entière.

C'est pourquoi nous vous invitons à renouveler dès maintenant votre adhésion à l'Ancic et à encourager vos collègues à le faire.

Nous souhaitons remercier chaleureusement Dominique Plateaux et Emmanuelle Lhomme qui ont quitté le bureau mais restent engagées dans l'association; Dominique, pour sa présence indéfectible depuis tant d'années au bureau et Emmanuelle pour sa très grande implication dans l'ANCIC et tout particulièrement lors de sa présidence.

Plus que jamais l'Ancic a besoin de vous toutEs !

Le nouveau bureau de l'ANCIC

Coprésidentes : Laurence Danjou, Chrystel Mathurin-Bornat, Nathalie Trignol-Viguié

Secrétaire : Laura Marin Marin

Secrétaire adjointe : Chantal Birman

Trésorier : Michel Nény

Trésorière adjointe : Laurence Wittke